

Philologues et lexicographes régionaux du XIX^{ème} siècle Michel Renaud

Cet article est paru dans le numéro 299 d'Aguaine, de décembre 2016, qui est malheureusement le dernier numéro, puisque la Sefco, faute de moyens financiers, en arrête la diffusion. J'en profite pour rendre hommage à Jacqueline Fortin, qui est à la tête de cette association depuis de nombreuses années, et qui n'a pas toujours eu la tâche facile, ainsi qu'à son époux Pierre. Je rends hommage, également, à Yvette Renaud, l'épouse de Michel, qui est décédée récemment, et qui a, elle aussi, effectué un travail remarquable à la Sefco.

Je remercie Michel Renaud, qui m'a donné l'autorisation de publier son article dans le Boutillon.

J'ai été sensible au différend qui s'est exprimé entre les tenants d'un parler dit saintongeais et les défenseurs de l'identité d'une langue poitevine stricto-sensu ; à l'inverse d'autres chercheurs pensent que les parlers entre Loire et Gironde, présentent assez de similitudes pour qu'on puisse les englober sous un vocable commun. Y a-t-il vraiment un problème ? Si les tenants de l'unicité avaient désigné nos parlers sous le vocable de « nord-aquitain » ou de « langue d'oïl méridionale » cette polémique aurait-elle eu lieu ?



Tombé par hasard sur une très belle édition du « Glossaire du Poitou de la Saintonge et de l'Aunis » par Léopold FAVRE, laquelle date de 1867, je me suis attaché à rechercher dans ce livre puis dans les autres glossaires parus au XIX^{ème} siècle la vision personnelle que les auteurs portaient sur les patois de notre région. Comment envisageaient-ils cette question il y a 150 ans ? Mon exposé n'est pas une thèse mais une simple compilation qui, pour n'être sans doute pas exhaustive, regroupe quand même les plus importants travaux publiés au XIX^o siècle.

Charles Nodier (né en 1780 à Besançon — décédé à 1844 à Paris)

Voilà ce qu'écrivait, en 1834, l'académicien Charles Nodier dans son traité de linguistique :

« Ce qui reste à faire dans les langues, ce sont de bonnes bibliographies, de bonnes grammaires, de bons dictionnaires patois ; mais pour cela il ne faut pas les détruire [les patois], il

faut les étudier »...

Henri Beauchet-Fillaud (1818 — 1895)

Cette citation de Nodier, elle est reprise par Beauchet-Fillaud, en 1864, dans l'introduction de son « Essai sur le patois poitevin, petit glossaire de la région de Chef-Boutonne » ; il ajoute : l'étude des patois se généralise de plus en plus. Bientôt notre idiome poitevin à l'étude duquel nous avons donné tant d'heures aura son glossaire complet et vivifié par d'intelligentes recherches, il pourra braver les progrès de l'instruction primaire...

Il témoigne de la connaissance du parler du sud-Poitou par cette dédicace à Charles de Chergé (graphie de l'auteur) :

« O n'faut pas creire, m'n ami, que si i ai pllacré vout' nom en tête de thio livre ol est pre vous faire gêtir. O n'est poy thieu qui mou z'a fait faire, arré ! Ol est bin putôt pre que vous seyez bin acertené qui seus tr'jou l'minme, qu'i n'ai poy-t-ombllié le passé et pre qu'on sache bin qu'aneut coume depuis qu'y vous quenais - et ol' y a bin dejà pus d'une vingtaine d'années en çay, qu' i dounians de l'atille aux éprimours de thielle bonne ville de Poëters - i ai tr'jou été et i seu encore vout' confrère et boun ami ».

Léopold Favre (Champagné-les-Marais en 1817 — Niort 1891)

Procédons par ordre et voyons le point de vue de ce bon M. Favre puisque c'est lui qui nous a mis sur la piste. Voici quelques extraits significatifs de la préface de son « Glossaire de la Saintonge, du Poitou et de l'Aunis » paru en 1867.

Page LXXX : « Le glossaire que nous publions pourrait faire supposer que nous voyons avec regret disparaître le patois. Qu'on nous permette de déclarer que nous n'avons aucun désir de le tirer de la tombe où il dort depuis quelques années. (Nous sommes en 1867 !). Nous l'étudions avec ce sentiment qui nous fait dessiner les ruines d'un château féodal, avant que la dernière pierre ne soit emportée pour la construction d'une maison d'école ou d'un presbytère. Nous ne voudrions certes point voir revenir ces seigneurs posant leurs châteaux sur de grands courants commerciaux afin d'exercer le rôle d'un douanier avide et impitoyable.

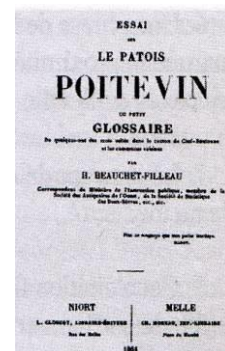
De même, nous ne souhaitons plus d'entendre ces dialectes patois dont nous ne pouvons même pas reproduire dans nos glossaires la prononciation.

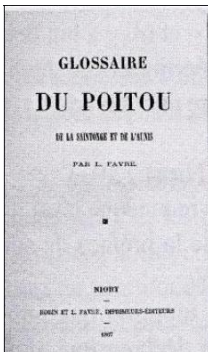
Personne, pas même le paysan le plus routinier qui a passé par l'école primaire, ne changerait notre belle langue française, si nette, si souple, si variée, si imagée, pour cette langue gutturale, dure, heurtée, souvent obscure et riche en mots salés... »

« Autrefois les bourgeois poitevins parlaient à leurs fermiers en patois. Bienveillante familiarité qui plaisait alors, elle blesserait aujourd'hui.

Notre patois n'est plus qu'une langue morte. À de rares exceptions près, nous ne pouvons plus l'étudier que dans les livres ou brochures qu'il nous a laissés. Sont-ce des chefs-d'œuvre ? Nous y trouvons bien quelques lueurs de sentiments, mais obscurcies par des passions matérielles et brutales. Aucune de ces poésies patoises, d'ailleurs, ne sort de l'imagination de paysans. Notre patois écrit a été composé par des bourgeois plus ou moins rustiques. Il sort de plumes d'avocats, de pharmaciens, de magisters, de tout le monde, excepté de paysans.

Nous n'enlevons point là une large part de gloire aux habitants de la campagne, en prononçant leur exclusion de la liste des troubadours poitevins. Les compositions qui nous restent n'ont qu'un seul mérite, c'est de nous avoir conservé le patois, et de nous permettre de pouvoir l'étudier et le connaître ».





L'étudier c'est ce qu'a fait Favre dans un essai remarquable que je vous invite à consulter puisqu'il a été numérisé et accessible sur internet. Favre insiste à la fois sur les différences locales de langage d'un village à l'autre tout en conservant des caractères communs.

Je le rejoins sur ce point : les communautés se différencient par le langage afin d'affirmer leurs particularités leur « identité », comme on dit maintenant, mais subsiste toujours une proximité des langues qui permet de communiquer de proche en proche.

Il ajoute : « *Le patois du Poitou et celui de la Saintonge ont beaucoup de rapport. La différence essentielle réside dans l'aspiration très prononcée du « j » en Saintonge. Autre différence notable, les poitevins remplacent le sujet je au « j » très aspiré de la Saintonge par le « i » (sujet à la première personne).*

Et jhe crés bin qu'ol ét vrè pisqu' i vous zou dit... »

Anatole Boucherie (Chalignac 1831 — Montpellier 1883)

Natif de Chalignac (Charente), agrégé de grammaire, professeur au lycée d'Angoulême, Anatole Boucherie est l'auteur, en 1865, du Patois de la Saintonge, curiosités étymologiques et grammaticales, publié alors qu'il est devenu enseignant au lycée de Montpellier.

Boucherie est alors sollicité par Tourtouron et Bringuier pour leur enquête sur les limites des parlers d'oc et oïl car il appartient au milieu des proches du Félibrige tenants de l'existence de cette limite, à une époque où cette notion reste extrêmement floue.

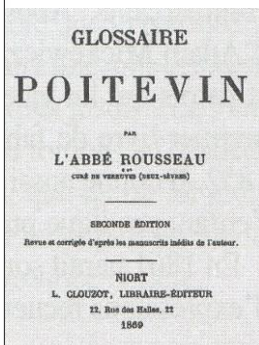
« Plus d'une fois, en écoutant les habitants de nos campagnes, j'avais remarqué bon nombre de mots latins usités chez eux et rejetés de la langue académique. J'ai recueilli ceux qui m'avaient frappé : malheureusement je n'ai pu en recueillir autant que je l'aurai voulu ».

L'auteur considère que le patois saintongeais se rattache incontestablement à la grande famille des patois du Centre-Ouest et le patois saintongeais est une relique de l'ancienne langue d'oïl, comme le sont les patois du Poitou, avec cependant une plus grande fidélité à la forme latine et l'emprunt d'un certain nombre de mots à la langue d'oc.

« *Le seul patois de la langue d'oïl qui ressemble exactement au nôtre [le saintongeais] sous ce rapport est le patois Poitevin. Ajoutez à cela qu'il n'est séparé des patois voisins par aucune barrière naturelle. Ne semble-t-il pas, dès lors que notre patois serré de si près et comme bloqué par la langue d'oc aurait dû s'altérer profondément et former entre elle et la langue d'oïl une transition semblable à celle que représente le climat de la Saintonge entre les froids du Nord et la chaleur du Midi ? »*

Ainsi pour lui Saintonge et Poitou constituent un bastion de la langue d'oïl dans cette partie sud de la France, bordé par le Bordelais, le Périgord et le Limousin de langue d'oc.

Abbé Rousseau



« *Au XI^e siècle, la langue d'oc, langue du Midi, privée d'entretien et de culture tomba au niveau du patois. Au contraire la langue d'oïl ou du Nord qui se parlait jusqu'à la Charente et qui n'était alors qu'un idiome grossier de soldats, soutenue par l'influence de la Cour, s'éleva et produisit historiens et poètes, pères vénérables de notre langue actuelle.*

Le patois poitevin, l'un des mille dialectes de la langue romane va nous occuper ici.

La signification, la prononciation, l'écriture des mots poitevins prennent dans chaque localité une physionomie aussi diverse que sont variés l'habillement des habitants et surtout la coiffure des femmes ; comme de raison nous suivrons celle usitée dans le milieu que nous habitons.

Signé : l'abbé Rousseau, curé de Verruyes »

Une remarque au passage : Verruyes, se situe près de Mazières en Gâtine, commune bien connue des historiens et folkloristes puisqu'elle fut étudiée par M. Roger Thabault dans son ouvrage « Mon village » (publié en 1944), qui est devenu une bible des historiens et folkloristes

contemporains.

Pierre Jônain (natif de Gémozac en 1799).

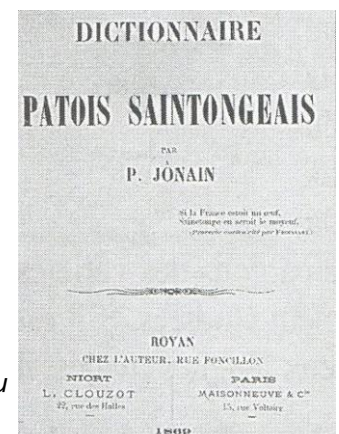
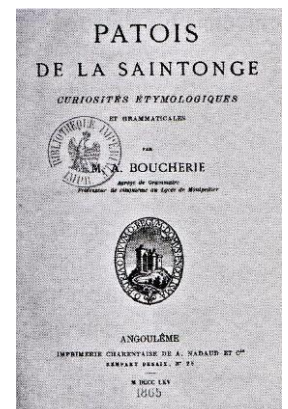
Enseignant et grammairien, il a beaucoup publié dans les journaux locaux.

« *Alliant le sérieux du philologue à l'humour du spécialiste en acrostiches, il est à l'origine de la légende attribuant l'origine kiss not' à la quichenotte* », dixit François Julien-Labruyère.

Son dictionnaire paru en 1869 est le fruit de 20 années de travail, la première ébauche de son lexique étant parue dès 1850 dans l'Union Républicaine de Saintes.

« *Les patois attirent l'attention à mesure qu'ils excitent les regrets. La science recherche aujourd'hui les vestiges des patois comme étant les monuments vivants des origines nationales. Nous croyons que l'idiome saintongeais (ou saintongeais selon la prononciation moderne) est un de ceux qui offrent les plus riches moissons... »*

« *Ce dialecte offre un intérêt tout particulier à cause de sa position entre les idiomes du midi et ceux du nord... Passez la Gironde, entrez en Périgord, vous touchez aux ramifications du Languedocien. Traversez le Poitou [...] dont l'idiome est à peu près le même que celui de la Saintonge, arrivez à la Loire : vous voilà en pleine langue française ».*



Jean Henri Burgaud des Marets (1806 —1873)

Linguiste et patoisant né à Jarnac en 1806, de parents commerçants. Abordant bien des genres, premier traducteur d'Adam Mickewicz, ce sont surtout ses travaux sur les idiomes et patois qui lui valent sa notoriété locale. En 1849 il publie un premier livre de fables en patois charentais, puis un second en 1852. Il donne aussi une version saintongeaise de la Parabole de l'enfant prodigue puis de l'Évangile de saint Mathieu.

En 1861 paraît son « Glossaire du patois rochelais » complété d'une liste de mots et d'expressions recueillies en 1780, d'auteur anonyme.

Louis-Marie La Reveillère-Lépaux



Né en 1753 à Montaigu. Fermement attaché à la République, député du Tiers, ancien membre du directoire, il vota la mort de Louis XVI. Il a publié dans les Mémoires de l'Académie Celtique une remarquable Notice du patois vendéen. Il fut un des premiers lettrés à avoir eu le souci de recueillir les vestiges de l'ancienne langue orale et à militer pour la collecte folklorique.

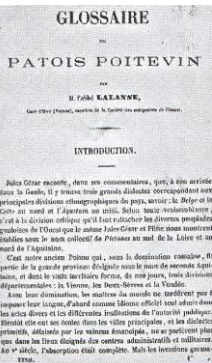
Il note les singularités de sa Vendée, ou Bas-Poitou et considère que le poitevin fait partie d'un groupe de langues aquitaines.

« Recueillir les patois qui ne subsistent guère que dans la langue orale c'est produire un nouveau moyen d'acquérir une connaissance de la langue antique. J'ai déjà vu le vendéen s'altérer singulièrement depuis quelques années... Je vais rechercher l'origine et la formation de ce patois particulier au Poitou ».

Gabriel Lévrier (1821 — 1896)

Publie son dictionnaire étymologique du patois poitevin en 1867.

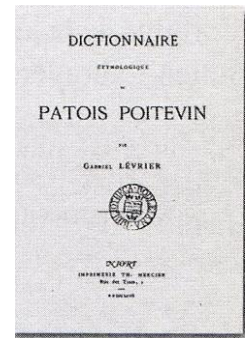
« Le patois du Poitou, sans posséder un caractère original nettement tranché, comme les patois de la Picardie ou de la Bourgogne, présente un certain intérêt, à cause de la situation du pays sur les limites de la langue d'oc et de la langue d'oïl. La physiologie générale de ce patois paraît appartenir à l'idiome du nord plutôt qu'à celui du midi mais il existe entre les différents cantons des variétés de prononciation qui n'ont peut-être pas été jusqu'ici suffisamment étudiées. S'il est impossible d'établir une ligne idéale de démarcation entre les deux langues rivales, il serait bon de noter avec soin ces nuances si remarquables... »



Abbé Lalanne, Curé d'Oiron (Vienne)

Ce travail d'ensemble sur notre langue poitevine est le fruit de plusieurs années de recherches et d'études. Ces recherches nous ont été facilitées par les travaux de M.M. Rousseau, Beauchet-Filleau, de Mademoiselle Poey-d'Avant (entre autres), qui nous ont devancé dans l'œuvre ardue d'un glossaire du patois poitevin.

Toutefois, chacun d'eux n'ayant étudié que le patois d'une contrée en particulier, nous avons pu faire une ample moisson dans un grand nombre de lieux inexplorés jusqu'à ce jour, et rencontrer ici et là des mots inusités ou tombés en désuétude ailleurs. Nous avons pu constater, en généralisant notre travail, que tel ou tel mot ou expression, que l'on croyait propre à une localité en particulier, était parfaitement en vigueur dans des localités voisines, et même souvent dans la province entière.



Marc Marchadier (1830 —1898)

Né à Verteuil (Charente) en 1830, décédé à Cognac en 1898. A écrit sous de nombreux pseudonymes dont Pierre

Lagarenne, ou encore Civadier, Vinolaud, Morinet... Capable de satires mordantes, il attirait la sympathie par sa bonhomie, sa naïveté, son naturel. Ses études de mœurs sont sincères et prises sur le vif. Enquêteur infatigable et lui même excellent diseur, il s'attache à employer les termes justes recueillis dans sa région cognaçaise.

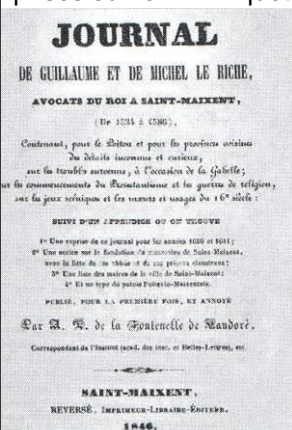
S'il n'a pas véritablement publié de glossaire, Marchadier a fait

suivre toutes ses publications patoises d'un lexique dont les données ont été regroupées par Favraud dans l'édition de 1903. On trouve aussi dans cet ouvrage une très intéressante comparaison portant sur plus d'une centaine de mots de Jarnac en regard de l'équivalent à Cognac. Comparaison qui semble témoigner d'une influence du français plus marquée à Jarnac.

Armand Désiré de la Fontenelle de Vaudoré (1784 — 1847)

Né à Saint-Jouin de Milly (Deux-Sèvres) et décédé à Poitiers. Membre fondateur de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Historien reconnu du Poitou, il a produit de nombreuses contributions dont plusieurs mémoires (Coutumes de Charroux, chroniques fontenaisiennes...). M. de la Fontenelle, est bien loin de considérer le langage de notre province comme une des tares de l'idiome français. Il constate que le Poitou, a été un intermédiaire où la langue d'oc et la langue d'oïl sont venues se fusionner pour former un

idiome particulier dans lequel prédomine l'influence septentrionale.

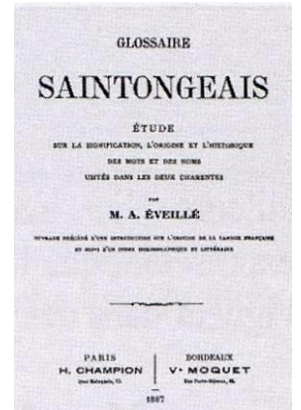


«L'existence d'une langue particulière au Poitou, à une époque éloignée lorsque la langue romane était dans toute sa splendeur est prouvée par des documents positifs. Le langage de nos aïeux n'aurait pas été un simple patois, créé de la corruption du français, ce serait une langue originale formée en même temps que lui. Les recherches sur cet idiome aussi caractérisé sont de nature à éclairer les savants qui s'occupent de l'origine des langues de l'Europe».

Arthur Eveillé

Né en 1835 à Saintes. Son «Glossaire saintongeais» est paru en 1887. Le parler saintongeais n'est pas un dialecte particulier et distinct de la langue française ; c'est cette langue elle-même dans sa forme ancienne. Etudier l'origine de notre patois c'est étudier l'origine de la langue française elle-même. Il rejoint bien là les points de vue de Littré et de Charles Nodier.

A la différence des autres lexicographes du XIXème, Eveillé se fonde beaucoup plus sur des recherches effectuées dans les écrits que dans l'oral. Il ajoute d'ailleurs à son ouvrage une très riche bibliographie.



Jérôme Bujeaud



Né à Angoulême en 1834. Après de solides études il se fixe au pays de son épouse, en Vendée. Dès 1864 il se pose avec son recueil de chants des provinces de l'Ouest parmi les premiers folkloristes de notre région.

Extrait de la préface de son ouvrage : « Cette partie de l'ouest de la France enserrée entre la Loire et la Gironde semble former une grande province, une par le langage, les mœurs et la coutume. »

Après des exemples de convergence des pratiques locales, y compris culinaires, dans une région de transition et de passage, il ajoute : « Ces relations, ces mélanges pour mieux dire ont établi entre ces provinces une communauté d'esprit d'où est née une poésie qui porte l'empreinte d'un caractère général incontestable ». Et, unissant nos provinces locales dans un même hommage, il termine son

recueil par « Le p'tit vin de Sigournay » :

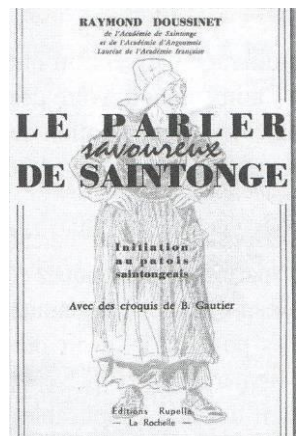
Bénissons à jamais le p'tit vin de Sigournay Bénissons la Saintonge l'Aunis et le Poitou. Sigournay est devenu Sigournais, mais garde la tradition de ses vignes et de son petit vin !

On ne saurait mieux terminer qu'avec ce refrain qui chante l'unité de nos provinces du Centre-Ouest...

Abbé Rousselot et Raymond Doussinet

On ne peut clore cette énumération des chercheurs du XIX° siècle sans rappeler les travaux de l'abbé Rousselot qui a si minutieusement étudié les modifications phonétiques du langage à Cellefrouin, sur cette limite que nous avons évoquée du domaine d'oïl et d'oc.

Et pour revenir au XX° siècle rappelons aussi les remarquables études de Raymond DOUSSINET que nous avons évoqué dans cette causerie à propos de la prononciation du « JHE » saintongeais.



Michel RENAUD Saint-Jean-d'Angely, octobre 2015

Post Scriptum : N'étant pas alors en possession du texte je n'avais pas tenu compte ici du travail de Lubin Mauduyt le «vocabulaire poitevin», récemment édité et présenté par Pierre Rézeau.

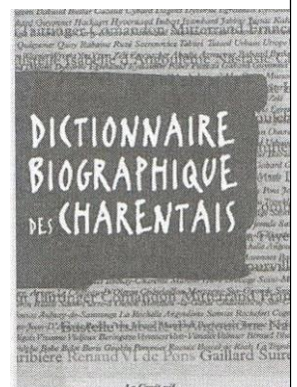
Lubin Mauduyt de La Grève (Poitiers 1782 —1870)



Marié en 1805, à Nouaillé-Maupertuis, l'année où il a commencé la rédaction de son Vocabulaire. Considéré comme un scientifique, Lubin Mauduyt avait la manie de tout noter. Membre fondateur de la Société des antiquaires de l'Ouest, en 1834, il assura, de 1839 à 1864, les fonctions de conservateur du musée d'histoire naturelle de Poitiers. Très attaché à la culture régionale, il consacra une part de son temps à l'étude de la langue du Poitou. Son vocabulaire poitevin recense près de 4000 mots recueillis de la bouche même des locuteurs. Le manuscrit a été déposé à la bibliothèque municipale de Poitiers par sa famille. Il a été, par la suite, largement utilisé par les auteurs de lexiques et dictionnaires.

Nota : La plupart des ouvrages évoqués sont consultables à la SEFCO ; certains numérisés sont accessibles sur le net.

Des notices biographiques sont également disponibles dans l'ouvrage de François Julien-Labruyère « Dictionnaire biographique des Charentais et de ceux qui ont illustré les Charentes » paru aux



Éditions Le Croît Vif en 2005

